

Village Santé - Proposition N°2

Promouvoir le Sport-Santé : une ambition humaniste et territoriale

Introduction :

Face à l'augmentation des maladies chroniques, à la sédentarité, au vieillissement démographique et à la perte d'autonomie, l'activité physique pourrait constituer une réponse majeure, transversale et accessible. Le MoDem, fidèle à ses valeurs de responsabilité, de justice sociale et de proximité, pourrait faire du **sport-santé** l'un des leviers de sa politique de prévention et d'amélioration de la santé publique.

En cohérence avec cette ambition, le MoDem pourrait s'appuyer sur les professionnels de santé libéraux, en particulier les médecins généralistes, spécialistes et kinésithérapeutes. Il pourrait également plaider pour la **reconnaissance de la médecine du sport comme spécialité à part entière**, avec la création d'un **Diplôme d'Études Spécialisées (DES)**, répondant à une forte demande de terrain.

1. Promouvoir l'accessibilité universelle au sport-santé

a) Un réseau renforcé de « Maisons Sport-Santé »

Le MoDem pourrait proposer :

- D'étendre le réseau des **Maisons Sport-Santé (MSS)** pour atteindre un maillage équitable sur tous les territoires, y compris dans les zones rurales et les quartiers prioritaires,
- D'intégrer dans chaque MSS un **médecin référent** et une équipe interdisciplinaire (kinés, enseignants APA, infirmiers, éducateurs formés),
- De développer des **unités mobiles sport-santé** pour les territoires sous-dotés,
- D'inscrire les MSS dans les projets de santé des **CPTS** (communautés professionnelles territoriales de santé) ou dans les **Maisons de Santé Pluriprofessionnelles**,
- De conditionner la labellisation MSS à des **conventions signées avec les professionnels de santé libéraux** (revendication du SML).

b) Des aides ciblées pour les publics vulnérables

Le MoDem pourrait proposer :

- La création d'un « **chèque sport-santé** », à destination des patients en ALD, des bénéficiaires de minima sociaux, des seniors ou des jeunes en rupture,
- Une **tarification solidaire** dans les structures MSS et les clubs partenaires, avec une prise en charge partielle par l'assurance maladie et les collectivités,
- Un dispositif de **tiers payant sport-santé** (pour éviter l'avance de frais),
- L'encouragement des **mutuelles** à prendre en charge des séances d'activité physique adaptée dans le cadre de la prévention.

2. Soutenir une intégration du sport dans les parcours de soins

a) Vers une prescription d'activité physique pleinement reconnue

Le MoDem pourrait proposer :

- La généralisation de la **prescription d'activité physique adaptée (APA)** par les médecins généralistes et spécialistes,
- L'introduction d'un **forfait « Sport-Santé »** rémunéré, versé au médecin traitant pour chaque parcours APA initié et suivi,
- La création d'un **outil numérique national** pour relier les prescripteurs, les intervenants APA et les MSS,
- La formation systématique des médecins à la prescription APA, à la fois en initial (faculté) et en formation continue.

👉 Ces mesures pourraient s'appuyer sur les propositions du **Syndicat des Médecins Libéraux (SML)**, qui appelle à garantir la liberté de prescription du médecin et à éviter toute approche bureaucratique ou normative trop rigide.

b) Une coordination médico-sportive fluide

Le MoDem pourrait :

- Encourager la présence d'un **médecin de coordination sport-santé** au sein de chaque MSS,
- Créer un **réseau de médecins libéraux correspondants sport-santé** dans chaque territoire,
- Valoriser les consultations de suivi des patients engagés dans un parcours APA.

3. Soutenir la reconnaissance de la médecine du sport comme spécialité

Aujourd'hui, la médecine du sport est marginalisée dans la formation médicale, alors même qu'elle répond à des enjeux majeurs : prévention des pathologies chroniques, optimisation des parcours post-traumatiques, accompagnement du vieillissement, lutte contre la sédentarité.

Le MoDem pourrait proposer :

- La création d'un **DES (Diplôme d'Études Spécialisées)** en médecine du sport, avec la reconnaissance de la **médecine du sport comme spécialité médicale à part entière**,
- L'intégration de ces spécialistes dans les réseaux MSS, les structures hospitalières, les EHPAD, les centres de rééducation et les CPTS,
- La valorisation de leur expertise dans le cadre de **consultations sport-santé spécifiques**, prises en charge par l'assurance maladie,
- La participation des médecins du sport aux **politiques de prévention** territoriales, via un statut de **référénts territoriaux sport-santé**.

👉 Cette mesure pourrait être défendue en lien avec les **sociétés savantes** concernées, les universités et les syndicats représentatifs (dont le SML), dans un esprit de consensus et d'intérêt général.

4. Encourager une culture du mouvement à tous les âges

Le MoDem pourrait proposer :

- Une **heure d'activité physique quotidienne à l'école primaire** pourrait être instaurée, en coopération entre les enseignants et des intervenants qualifiés,
- Un **réaménagement des cours d'école** pour favoriser les jeux moteurs et la dépense physique spontanée,
- Des **programmes de mobilité active** (marche, vélo) pourraient être encouragés pour les trajets domicile-école ou domicile-travail,
- Des **parcours APA pour les seniors** pourraient être systématisés dans les MSS et les structures médico-sociales.

5. Soutenir une gouvernance ouverte et territorialisée du sport-santé

Le MoDem pourrait proposer :

- La création d'un **Haut Conseil National du Sport-Santé**, rassemblant les ministères concernés, les ARS, les collectivités, les fédérations, les usagers et les syndicats médicaux (dont le SML),
- L'institution de **Conseils territoriaux de sport-santé**, co-pilotés par les ARS, les élus locaux et les professionnels de santé,
- L'intégration du sport-santé dans les **plans régionaux de santé publique** (PRAPS, PNNS), les projets de CPTS et les contrats locaux de santé,
- La création d'un **Observatoire national du sport-santé**, chargé de mesurer l'impact sanitaire et économique des politiques sport-santé.

Conclusion

Le MoDem pourrait faire du sport-santé un axe majeur de transformation de notre système de santé, fondé sur **la prévention, la proximité, la dignité et la responsabilité**. Il pourrait s'appuyer sur les compétences des professionnels de santé libéraux, sur les dynamiques territoriales, et sur un engagement clair envers l'innovation médicale, notamment à travers la **reconnaissance de la médecine du sport comme spécialité à part entière**.

Cette ambition reposerait sur un triptyque :

- **Accessibilité** pour tous aux parcours sport-santé,
- **Légitimité médicale** par la prescription et la reconnaissance des spécialités,
- **Gouvernance partagée**, avec les professionnels, les collectivités et les citoyens.

👉 En portant ces propositions, le Mouvement Démocrate pourrait être le **parti de la prévention, du mouvement et de la longévité active**.

Pour le Village Santé

Dr Dominique Bellecour, Co-animateur

Proposition du Village santé

Faire de Paris la capitale du Sport-Santé : une priorité municipale pour une ville plus active, plus juste, plus saine

À Paris, une politique municipale ambitieuse en matière de **sport-santé** pourrait transformer durablement la ville et améliorer la qualité de vie des Parisiennes et des Parisiens. Notre équipe municipale, si elle était élue, pourrait faire du **sport-santé une priorité transversale de la politique parisienne**, en agissant sur cinq leviers principaux :

1. Créer un réseau d'espaces sport-santé de proximité dans tous les arrondissements

Nous pourrions implanter dans chaque arrondissement une **Maison Sport-Santé municipale ou inter-arrondissements**, en lien avec les professionnels de santé libéraux, les structures hospitalières, les associations sportives et les clubs. Ces lieux offriraient un accompagnement personnalisé vers une activité physique adaptée, notamment pour les personnes atteintes de pathologies chroniques, les seniors ou les personnes en situation de handicap.

2. Lancer un "Chèque Sport-Santé Parisien"

La Ville pourrait proposer un **chèque sport-santé**, utilisable dans les structures partenaires (Maisons Sport-Santé, clubs labellisés, activités encadrées), destiné aux personnes en affection longue durée (ALD), aux bénéficiaires de la CMU-C, ou aux jeunes en décrochage. Ce chèque favoriserait l'inclusion et l'équité dans l'accès au sport à visée thérapeutique.

3. Intégrer le sport-santé dans les écoles, les EHPAD et les centres sociaux

Chaque école pourrait bénéficier d'un **réfèrent « activité physique »** formé, pour proposer des temps de mouvement quotidien. Dans les EHPAD et résidences autonomie municipale, nous pourrions développer des programmes réguliers d'activité physique adaptée (APA), en lien avec les services de gériatrie et les intervenants spécialisés.

4. Former et mobiliser les professionnels de santé libéraux parisiens

Avec le soutien de l'ARS et des CPTS, la Ville de Paris pourrait cofinancer des **formations sport-santé à destination des médecins libéraux**, kinésithérapeutes et autres professionnels de santé du territoire parisien. Des **réfèrents sport-santé** par arrondissement pourraient être nommés pour fluidifier la coordination avec les structures sportives.

5. Rendre l'espace public propice au mouvement pour tous

Nous pourrions créer de **nouveaux parcours santé urbains accessibles** (mobilier sportif léger, signalétique, revêtements adaptés), développer les aménagements pour la marche et le vélo, et organiser chaque mois une **journée parisienne « Ville active »** : séances gratuites en plein air dans les parcs, conférences santé, animations dans les quartiers populaires.

Conclusion : En portant cette politique locale innovante, Paris pourrait devenir un modèle de ville inclusive, active, où la santé passe aussi par le mouvement et l'engagement collectif. **Prévenir plutôt que guérir : c'est un choix politique, éthique et écologique que nous serions fiers de porter.**

Pour le Village Santé,

Dr Dominique Bellecour, Co-Animateur